CONTACTEZ VOTRE ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' LOCAL

Des conseillers-techniciens à votre écoute

NORMANDIE

Manche (50)
210 rue Alexis de Tocqueville
50000 Saint-Lô
contact@cdhat.fr
02 33 75 62 40

Manche Nord Cotentin (50)
52 rue de l'Ancien Quai
50100 Cherbourg-en-Cotentin
agence.cherbourg@cdhat.fr
02 33 01 72 78

Calvados-Orne (14 et 61)
28-30 avenue de Garbsen
14200 Hérouville-Saint-Clair
calvados-orne@cdhat.fr
02 31 53 73 73

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine (35)
Immeuble Le Sirius
227 rue de Châteaugiron
35000 Rennes
bretagne@cdhat.fr
02 99 28 46 50

Côtes d'Armor (22)
Parc d'Activité de l'Arrivée
2 rue François Jacob
Bât. A - 3e étage
Plateau 3-1
22190 Plérin
cotesdarmor@cdhat.fr
02 96 01 51 91

Morbihan (56)
43 rue Jean Jaurès
56400 Auray
morbihan@cdhat.fr
02 97 31 49 40

cdHat
INGENIERIE HABITAT & SOCIAL

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' AGRÉÉ
Agrément officiel délivré par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

aiderenov-cdhat.fr

Accompagner les propriétaires privés, c'est notre cœur de métier, depuis plus de 70 ans et cela ne s'invente pas, ne s'improvise pas.

Le CDHAT ne démarche pas.
C'est à vous, propriétaires, d'initier la démarche en nous contactant.

Ma Prime Logement Décent

Pour un logement digne et durable



Réhabiliter un logement dégradé

MEMBRE DU SERVICE PUBLIC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Rénov'

Nos conseillers vous informent gratuitement pour préparer et sécuriser votre projet : **france-renov.gouv.fr**

cdHat
INGENIERIE HABITAT & SOCIAL



Vous êtes **PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, BAILLEUR ou PROPRIÉTAIRE d'un logement vacant,**
vous souhaitez entreprendre des **TRAVAUX,** pour réhabiliter un **LOGEMENT DÉGRADÉ.**

Le **CDHAT,** association **NEUTRE** et **INDÉPENDANTE,** vous accompagne pour obtenir sous certaines conditions, des **AIDES FINANCIÈRES.**

AIDES MOBILISABLES

jusqu'à 90 %

du montant des dépenses subventionnables
dans la limite d'un plafond défini réglementairement

Agence nationale de l'habitat – Anah

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable

Nos Accompagnateurs Rénov' recherchent pour vous **l'ensemble des aides financières disponibles sur le territoire :**

- Ma Prime Logement Décent
- Aides communales, départementales et régionales
- ...

Bon à savoir

Pour être éligible, le logement doit faire l'objet d'un audit énergétique.

L'octroi des aides est conditionné à l'atteinte d'une étiquette énergétique D minimum après travaux, voire E dans certains cas (propriétaires occupants et impossibilités techniques).

BIEN S'ENTOURER POUR RÉUSSIR SON PROJET

Un parcours pas à pas, main dans la main

1. **Je prends contact avec le CDHAT** par téléphone, en agence ou en permanence pour expliquer mon projet
2. **Je reçois la visite** d'un technicien du CDHAT pour effectuer un diagnostic technique et thermique de mon logement et je bénéficie d'un accompagnement personnalisé à ma situation et à mon projet
3. **Je demande des devis** auprès d'artisans locaux en fonction des scénarios de travaux définis avec le CDHAT
4. **Je finalise mon projet de travaux** technique et financier avec l'aide du CDHAT
5. **Je constitue avec le CDHAT mes dossiers de demande de subvention** auprès des différents organismes financeurs
6. **J'attends les accords de subventions** pour commencer les travaux
7. **Je contacte les artisans** pour commencer les travaux
8. **Je reste en contact avec le CDHAT** pendant la durée des travaux. Je suis futur bailleur, je suis conseillé pour préparer la mise en location
9. **J'envoie les factures** au CDHAT pour effectuer les demandes de paiement
10. **Je suis conseillé.e** en fin de chantier pour la prise en main du logement

J' ♥ mon logement

Grâce à mon Accompagnateur Rénov' CDHAT, je profite d'un logement rénové, sécurisé et plus confortable

cdHat INGENIERIE HABITAT & SOCIAL

France Rénov'